



11 Novembre 2019

Comme de coutume, la commémoration du 11 Novembre fera son départ place de la mairie à 10h30 pour se diriger vers le cimetière en mémoire de nos combattants morts pour la France. De retour au monument aux morts, une gerbe sera déposée avant le temps de convivialité qui se déroulera au bar du lion d'or.

Nous comptons sur votre présence lors de cette commémoration de notre histoire.



Agenda du 4ème trimestre 2019

DATE	MANIFESTATION	ASSOCIATION	LIEUX
11/10/2019	ASSEMBLEE GENERALE	TORCE LOISIRS	PETITE SALLE
12/10/2019	CHOUROUTE	COMITE DES FÊTES	SALLE CERES
18/10/2019	HALOWEEN	ASSOCIATION PARENTS D'ELEVES	SALLE CERES
08-09-10/11/2019	CONCOURS DE BELOTE	COMITE DES FÊTES	SALLE CERES
17/11/2019	BOURSE AUX JOUETS	ASSOCIATION PARENTS D'ELEVES	SALLE CERES
22/11/2019	ASSEMBLEE GENERALE	COMITE DES FÊTES	PETITE SALLE
01/12/2019	MARCHE DE NOEL	TORCE LOISIRS	SALLE CERES
05/12/2019	REPAS ET BUCHE DE NOEL	GENERATIONS MOUVEMENT	SALLE CERES
08/12/2019	ARRIVE DU PÈRE NOEL	COMITE DES FÊTES	SALLE CERES
09/01/2020	ASSEMBLEE GENERALE	GENERATIONS MOUVEMENT	SALLE CERES
19/01/2020	LOTO	COMITE DES FÊTES	SALLE CERES
24/01/2020	ASSEMBLEE GENERALE	LES ETOILES DE MARTINE	SALLE CERES
29/01/2020	CONCOURS DE BELOTE	GENERATIONS MOUVEMENT	SALLE CERES

HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi – Jeudi – Vendredi:
09h00-12h00 / 16h00-18h00
Mercredi: 09h00 - 12h00

Tel: 02.43.29.37.15
mairie.torce.72@wanadoo.fr
Fax : 02.43.29.50.25
Site : www.torceenvallee.fr



AGENCE POSTALE COMMUNALE

Tous les jours : 08h40 - 12h00
Fermée le Mercredi
Levée : 12h00

BIBLIOTHEQUE

Mercredi 15h30 – 18h00
Samedi 10h00 – 12h00
Dimanche 10h00 – 12h00

DECHETTERIE

Lombron – « le paturail »
02.43.20.93.23

Horaires d'hiver
Lundi 09h00 – 12h00
Mercredi 14h00 – 17h00
Vendredi 14h00 – 17h00
Samedi 09h00 – 12h00

Les sacs jaunes sont en mairie

Aménagement de la rue des Rosiers

Nous tenons à informer l'ensemble de notre population que des travaux vont commencer rue des Rosiers dès le début du mois de Novembre.

Dans un premier temps le syndicat d'eau va procéder au remplacement de la conduite d'adduction d'eau et nous profiterons des tranchées creusées pour moderniser notre réseau d'assainissement collectif.

Dans un second temps la commune réalisera la mise aux normes des trottoirs depuis la place de l'église jusqu'au chemin de l'Ogerie avec réalisation d'ilots de stationnement, confection d'un plateau ralentisseur au niveau du croisement avec le chemin, création de jardinières et élargissement du trottoir côté numéros impairs.

Nous comptons sur votre compréhension vis à vis de la gêne occasionnée mais aucune interruption de la circulation ne devrait avoir lieu.

Les élections municipales 2020

Le 1^{er} tour des élections municipales aura lieu le 15 mars 2020 et le 2^{eme} tour le 22 mars 2020.

La date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au vendredi 7 février 2020.

Noyer du Dolmen

Le noyer majestueux qui veillait depuis près d'un siècle sur notre Dolmen est mort cette année. Il présentait depuis quelques temps des signes de dépérissement et nous n'avons observé aucune apparition de feuillage pendant le cours de cette année. Force est donc de reconnaître que cet arbre remarquable a cessé toute vie.

La commune va donc être dans l'obligation de procéder à son abattage car cet arbre risque de devenir dangereux d'autant plus que nombres d'enfants de notre commune viennent jouer sur et aux alentours du Dolmen.

Nous allons mener une réflexion sur la mise en valeur de la souche de cet arbre et bien sûr nous replanterons un nouveau sujet pour le remplacer.

Services d'urgences

Pharmacies de garde Départemental 24h/24 7jours/7 :
N° 0 825 12 03 04 + code postal.

Centre Antipoison
Angers 02.41.48.21.21

Défibrillateur cardiaque place de la mairie à côté de la boîte à livres.



FERMETURE DES COMMERCES

Coiffure Torçade : du Lundi 28 Octobre inclus au 4 Novembre inclus

Pas de fermeture prévue chez les autres commerçants.

Poste : Fermée : Jeudi 31 Octobre.

Vendredi 29 Novembre

Vendredi 6 Décembre, Vendredi 13 Décembre, Vendredi 20 Décembre.

Du Lundi 23 Décembre au Samedi 28 Décembre inclus.

Inscriptions liste électorale

Les prochaines élections seront les élections municipales, qui se dérouleront les 15 et 22 mars 2020. Il est désormais possible de s'inscrire sur les listes électorales et de voter la même année, mais il faut toutefois respecter la date limite d'inscription du 7 février 2020, dans les cas suivants :

* Après un déménagement, il faut demander votre inscription sur les listes électorales de la mairie de votre nouveau domicile (même en cas de déménagement de Torcé à Torcé).

* Un Français qui atteint l'âge de 18 ans est inscrit d'office sur les listes électorales, s'il a accompli les formalités de recensement à 16 ans. Si ce n'est pas le cas, il peut demander son inscription sur les listes électorales à la mairie.

* Une personne qui obtient de nouveau l'exercice du droit de vote, dont elle avait été privée par une décision de justice, doit demander à être inscrite sur les listes électorales.

* Une personne obtenant la nationalité française après 2018 est inscrite d'office sur les listes électorales.

Pour information, vous pouvez vérifier votre situation électorale sur le site du service-public.fr : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Inscriptions sur internet → Service public

Recensement à 16 ans

Pour chaque jeune Français de 16 ans, le recensement doit être effectué pour :

- Participer à la journée défense et citoyenneté (JDC)
- Passer, le cas échéant, des concours et examens d'État avant l'âge de 25 ans: CAP, BEP, baccalauréat, permis de conduire...
- Être inscrit d'office sur les listes électorales dès 18 ans.



La recette gourmande

Une recette très gourmande hyper simple à réaliser : la crème de caramel au beurre salé. Un petit goût de Bretagne pour cette crème qui pourra agrémenter des crêpes, du pain perdu ...

Pour un pot à confiture:

- 125g de sucre en poudre
- 125g de crème liquide entière
- 30g de beurre
- 1/2 cuillère à café de fleur de sel



Dans une casserole, mettre le sucre et une cuillère à soupe d'eau.

Chauffer à feu moyen sans mélanger pour former un caramel clair (plus le caramel fonce, plus il risque de devenir amer).

Quand le sucre est bien caramélisé et sans grumeaux, verser la crème. Attention aux projections !

Mélanger vivement avec une cuillère en bois jusqu'à ce que le caramel devienne bien homogène. Ajouter le beurre froid et la fleur de sel et bien mélanger. Quand la crème est onctueuse, stopper le feu et verser en pot. C'est prêt !

Retrouvez la recette en détails ici : <https://mamantambouille.fr/creme-de-caramel-au-beurre-sale-2/>

Académie d'art lyrique au château des Aulnays

Samedi 18 aout, le public est venu en nombre écouter chanter les élèves de Mireille Delunsch lors de leur concert qui clôturait leur semaine de formation en perfectionnement à la technique vocale avec un répertoire d'opéra. Ces élèves, âgés de 24 à 28 ans se destinent à être chanteurs lyriques professionnels. Leurs prestations ont été chaleureusement applaudies par l'ensemble du public.





L'Association de Parents d'Élèves « La Vallée des Enfants » est une association qui rassemble des parents d'élèves de l'école Marie Pape-Carpantier.

Ses objectifs sont d'apporter un soutien à l'école de Torcé, de contribuer à son animation et de parvenir à subventionner des projets scolaires.

L'an dernier, nous avons mené diverses actions : vente de sapins de Noël, vente d'huîtres, tombola de Noël, vente de végétaux, tombola de printemps.

Les sommes récoltées ont permis de participer au financement du projet « L'école fait son cirque » qui s'est conclu par la soirée spectacle-carnaval en mars dernier.

Nous avons également passé une commande au Père- Noël afin qu'il apporte des jeux et jouets pour la cour de récréation. Enfin, nous avons organisé la fête de l'école, en partenariat avec l'équipe enseignante, la mairie et le comité des fêtes.

Pour cette nouvelle année, le bureau de l'association a été renouvelé et de nouveaux parents nous ont rejoints.

Si vous souhaitez vous investir dans la vie de l'école et nous aider à mener à bien ces actions, n'hésitez pas à nous contacter !

apelavalleedesenfants@gmail.com

Page Facebook : APE "La Vallée des enfants" de Torcé en Vallée

Président	Denis Debelle	Papa de Marion (CM1)
Vice-Présidente	Marina Jamin	Maman de Mathis (CE2)
Trésorière	Dominique Bourganeuf	Maman d'Hugo (CP)
Trésorière adjointe	Adeline Hervé	Maman de Lycia (GS) et Naël (CE1)
Secrétaire	Laëtitia Dorne	Maman de Cannelle (GS) et Ulysse (CE1)

A bientôt !

Les membres du bureau « La vallée des Enfants »

À vos agendas !

Vendredi 18 octobre 2019	Halloween Party	Concours de déguisements Concours de citrouilles Musique et restauration sur place
Dimanche 17 novembre 2019	Bourse aux jouets	Vente ouverte à tous les particuliers
Novembre 2019	Vente de sapins	Des bons de commande seront disponibles chez les commerçants.
Dimanche 1er décembre 2019 (à confirmer)	Marché de Noël	Stand de vente des objets fabriqués par les élèves lors du T.A.P.
Vendredi 20 décembre 2019	Noël de l'école	
Janvier 2020	Benne de papiers	Dès à présent, commencez à stocker. Chaque tonne de papier récolté rapportera de l'argent à l'école.

Service enfance jeunesse

Projet Halloween :

Nous travaillons actuellement lors des temps périscolaires (APS, TAP et Mercredis Loisirs) sur la confection de la décoration de la salle Cérès, qui sera installée par L'APE pour la soirée du 18 octobre 2019. La salle étant très grande nous nous concentrons sur ce projet, 2 soirs par semaine (TAP), les enfants réalisent de nouvelles créations les 2 autres soirs nous faisons des jeux en extérieur ou autre.

Projet Intergénérationnel :

Nous aimerions relancer sur cette année les ateliers intergénérationnels les mercredis après-midi, l'an passé Mme Gicquel, Mme Cuisnier et M Loison ont beaucoup apporté aux enfants. AVIS aux amateurs ...

Projet marché de Noël :

Comme chaque année, les enfants réaliseront des objets qui seront vendus au marché de Noël.

ALSH automne :

Le centre de Loisirs d'automne se déroulera du 21 au 25 octobre, sera sur le thème « Harry Potter », une sortie à GULLI Parc, un spectacle et une sortie patinoire seront mutualisés avec l'ALSH de Lombron.

Nous organisons pour les enfants de l'accueil un défilé dans les rues de Torcé pour récolter des bonbons.

Stage d'initiation au théâtre :

La Communauté de Communes du Gesnois Bilurien, met en place un stage d'initiation au théâtre du 21 au 24 octobre pour les jeunes du territoire de 11 à 16 ans.

Le stage se déroule à Bouloire, avec possibilité de transport pour les enfants.

Sacs Jaunes

À compter du 1^{er} Octobre 2019, afin d'éviter tout débordement et incivilités, un justificatif de domicile vous sera demandé pour retirer vos sacs jaunes.

L'école

Suite à la baisse importante des effectifs constatée il y a deux ans, une classe a été fermée. La rentrée s'est donc à nouveau effectuée avec une classe en moins.

Les 131 élèves de l'école sont maintenant répartis en 6 classes.

L'équipe a été légèrement remaniée suite au départ de Pierrick Samson.

La direction est désormais assurée par Pierre-Yves Feunteun.

En maternelle, Audrey Provost et Perrine Garcia aidées de Laurence Allichon et Cloé Pupin s'occupent des deux classes enfantines (PS, MS et GS regroupées).

En élémentaire, les CP sont avec Pierre-Yves, les CE1-CE2 avec Anne Samson, les CE2-CM1 avec Morgane Mauger et les CM1-CM2 avec Nolwen Chupin. François Tranchant assure la décharge de direction (le mardi) ainsi que les compléments de temps partiels.

Les salles de classe libérées suite aux deux fermetures consécutives ont été investies de différentes manières. Du côté maternelle, une salle est ainsi devenue « salle Arts plastiques » tandis que, du côté élémentaire, la salle libérée a été réaffectée et s'est transformée en Bibliothèque municipale (laquelle est accessible sans passer par l'école).

Un projet autour de l'éducation au Développement Durable (EDD) est prévu cette année. Les idées ne manquent pas mais elles demandent à être affinées et discutées avec l'Association des Parents d'élèves (APE) « La Vallée des Enfants », la Mairie, le Service Enfance Jeunesse. D'autres partenaires extérieurs pourront aussi être sollicités pour la mise en œuvre de ce projet.

La fête de l'école se déroulera le samedi 27 juin.



GENERATIONS MOUVEMENT

La randonnée pique-nique cantonale s'est déroulée le 25 juillet dernier, caniculaire. Deux groupes de marcheurs qui ont parcouru l'un une dizaine de km, l'autre seulement 4 km mais avec visite commentée de notre église.

Ensuite nous étions plus de 130 pour « pique-niquer » salle Cérès et deux gagnants ont remporté chacun un panier garni à la tombola.

En revanche notre concours de belote n'a rassemblé que 80 joueurs sans doute parce qu'il était concomitant avec un voyage cantonal en Alsace.

Vous pouvez dès maintenant vous inscrire auprès de Mme MILLET (02 43 29 78 86) pour le **repas de Noël** qui aura lieu au restaurant « le Bon Laboureur » à Briosne le 5 décembre : coût 10€ par personne et Rendez-vous parking Salle Cérès à 12H pour le covoiturage.

A cette occasion nous prendrons les renouvellements d'adhésions.

Enfin n'oubliez pas de venir nombreux à l'**Assemblée Générale le jeudi 9 janvier 2020** à 14 H Salle Cérès.



La présidente : Marie-Josèphe MILLET

Torcé Loisirs

Bibliothèque - Déménagement

La bibliothèque est fermée depuis le mois d'août, sa réouverture s'effectuera dans de nouveaux locaux au sein de l'école primaire derrière la mairie **le Samedi 5 Octobre à 10H.**

L'opération a été possible grâce à l'équipe de bénévoles de la bibliothèque qui s'est chargée de mettre en cartons, classer et remettre en rayon les ouvrages. N'oublions pas les agents techniques de la commune qui ont déplacé le vieux mobilier. A tous : **Un grand bravo et un grand merci.**

Grâce à ce nouvel agencement au rez-de-chaussée et à quelques meubles neufs, qui ne sont pas encore tous arrivés, la bibliothèque fait peau neuve et nous espérons que nos lecteurs en seront satisfaits. Elle devient accessible aux personnes à mobilité réduite.

Manquerait des photos

Horaires d'ouverture de la bibliothèque

Mercredi 15h30 - 18h00

Samedi et dimanche 10h00 - 12h00

Cours de Percussions

Une nouvelle activité musicale destinée aux adultes, en plus des cours de Piano, Guitare, Batterie et Chant, est possible cette année. Un atelier d'une heure de Percussions est proposé le mercredi à 20H. Cependant il manque des élèves pour ouvrir, or plus il y aura d'élèves plus le tarif sera attractif, alors n'hésitez pas à vous inscrire.

Vous souhaitez découvrir ou vous perfectionner sur un instrument de percussion africaine, n'hésitez pas à contacter l'association ou Mr PALLUY Rodolphe au 07-86-56-74-08.

Assemblée Générale

L'assemblée générale de Torcé Loisirs aura lieu le **vendredi 11 Octobre à 20H30** à la salle Cérès. Nous tenons à rappeler que le bon fonctionnement de la bibliothèque du village dépend des bénévoles qui effectuent les permanences hebdomadaires toute l'année. Les personnes désireuses d'apporter leur soutien à l'association seront les bienvenues, qu'elles n'hésitent pas à se faire connaître lors de cette réunion.

Marché de Noël 2019

Comme chaque année, l'association « Torcé-Loisirs » organise son marché de Noël qui permet de proposer à la vente de l'artisanat et des produits régionaux à l'occasion des fêtes de fin d'année. Cette manifestation se déroulera le **Dimanche 1 Décembre 2019** de 10H à 18H à la salle Cérès. N'hésitez pas à réserver votre emplacement. Contact et réservation : tél. 06 18 94 10 21/ 06 32 95 00 25

Soirée Années 80-90

Le repas et soirée dansante, ambiance années 80-90 avec les musiques des groupes incontournables de ces années, se déroulera le **Samedi 8 Février 2020.**

Pour tout renseignement vous pouvez nous contacter au : 06 32 95 00 25/ 06 27 69 02 98.

Réservation avant **le 15 janvier** : Bulletins d'inscription disponibles dans les commerces du village : Epicerie VIVAL et Bar Le Lion D'or.

Comité des fêtes

Le 1er Septembre, la course cycliste organisée par la patriote de Bonnétable, le Comité des Fêtes, la Municipalité et les commerçants-artisans de Torcé en Vallée s'est déroulée toute la journée. Nous avons accueilli 250 coureurs de toutes catégories. La course du matin : Le prix des commerçants-artisans était réservé aux catégories D1, D2, D3, D4.



(Remise des récompenses catégories départementaux)

La matinée s'est clôturée par un vin d'honneur pour remercier les nombreux donateurs et bénévoles sans qui ces courses ne pourraient pas être organisées.



(Départ des cadets)

(Départ des 3^{ème} catégorie, juniors et PC open)
Pour clôturer la journée, un verre de l'amitié était offert à chacun. Merci à tous pour votre participation.



L'après-midi : Le prix du Comité des Fêtes accueillait les Cadets, les Minimes, Mini Keirin. Enfin, nous terminions la journée par le prix de la Municipalité qui était réservé aux catégories Régional (3^{ème} Catégorie), Juniors (et) PC open.

Le 12 Octobre, nous donnons rendez-vous (à la salle Cérès) aux amateurs de danse avec l'orchestre ESSENTIEL pour la choucroute préparée par Cédric Vinter. (Inscriptions au bar du Lion d'Or, Chez VIVAL ou Chez Mme Charpentier Josiane).

Les 8, 9, 10 novembre, nous retrouverons les amateurs de cartes lors du concours de belote qualificatif pour la finale de l'UDOM.

Ensuite, le 22 Novembre à 20h30 nous nous retrouverons à la salle Cérès pour notre assemblée générale publique.

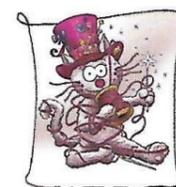
Pour terminer l'année, le 8 décembre nous accueillerons le Père Noël pour un défilé dans les rues suivi d'un spectacle, salle Cérès.

Nous commencerons l'année 2020 avec un loto le 19 janvier puis une représentation théâtrale de la troupe « Les Tréteaux de Malestable » le 16 février.

Merci à tous de venir nombreux à toutes ces manifestations.

Le Comité des fêtes

Les nouveaux artisans du village



Créat'couture

Création couture fait main
Boutique en ligne
voir prestations sur le site
www.creatcouture.fr

Le champ des oliviers
72110 Torcé-en-Vallée
Tel: 07.69.48.74.23
Mail: creat.couture@gmail.com

Créat'couture vous propose différentes créations et tissus sur sa boutique en ligne :

www.creatcouture.fr

Mail : creat.couture@gmail.com

Tél : 07.69.48.74.23

Mécanicien auto à votre domicile

DAV' AUTO D'HOME
Mécanique auto à domicile

David Allory
06.81.44.82.46
contact@davautodhome.fr

Pour plus d'infos : www.davautodhome.fr
Siret: 49279740200020 - APE: 45.20A

Votre jardin
Création et entretien

Morin Emmanuelle
Diplômée en espaces verts

10 rue de la Poste
72110 Torcé en Vallée
06 03 25 53 93
e.morin320@laposte.net

Jardins, espaces vert.
Nouvelle adresse : Ferme des Aulnays

Couture, retouches, créations...

Sur le fil d'Elo
Créations couture pour petits et grands
Retouches

10 Rue de la Paix,
72 110 TORCE EN VALLEE
07 77 88 75 32

<https://www.facebook.com/surlefilelo/>
siret: 837 479 732 00013

Thibault
Méliosa
06 37 31 06 30

REPASSAGE
à mon domicile

19 rue des Rosiers
72110 Torcé en Vallée

Règlement par Chèques Emploi Services
Tarifs au dos

Repassage

8 Euros / kg :
Tee-shirt, Pantalon, Jupe, Pull,
Torchons, Serviettes Table et Bain

2,80 Euros
Chemise repassé sur cintre

3,30 Euros
Chemise repassé plié

3,30 Euros
Robe



COMMUNIQUE DE PRESSE

Des travaux à 1€ dans mon logement, arnaque ou bonne affaire?

Depuis le début de l'année, les offres de chaudières ou d'isolation à un euro ont fait leur apparition sur le web, sur les réseaux sociaux (il existe même une chaîne youtube !) et par téléphone. Face à ces offres commerciales, les particuliers sont partagés entre l'opportunité financière de réaliser des travaux de performance énergétique intéressants et un sentiment de doute ou même de risque en ce qui concerne la qualité des prestations. Les Espaces Info Energie des Pays de la Loire, le service public d'information sur l'énergie, ont décidé de livrer leur éclairage sur ce dispositif.

Le dispositif « Coup de Pouce » (ou travaux à un euro)

Suite à la mise en place de nombreuses aides financières par l'État en janvier 2019, plusieurs sociétés proposent de réaliser des travaux à un euro et de récupérer les primes « Coup de pouce » à la place de leurs clients. **Concrètement, ces entreprises réalisent les démarches auprès des fournisseurs d'énergie, encaissent le montant des primes et les déduisent des devis et / ou factures.** Cela leur permet d'annoncer un reste à charge d'1€ pour l'isolation des combles ou la pose d'une pompe à chaleur par exemple. Attention toutefois : ce reste à charge peut évoluer si les aides financières ne sont finalement pas accordées (en fonction du niveau de revenus, de l'âge du logement, des travaux envisagés...).

La position de l'Ademe sur le dispositif « Coup de Pouce » vient appuyer la nécessité pour les ménages de rester vigilant : **« Les offres à 1 euro sont des appellations commerciales et non une aide de l'État. L'offre commerciale est liée aux travaux réalisés, mais aussi à la situation énergétique du logement et aux revenus des occupants ou des propriétaires. Une entreprise ne peut donc pas vous certifier que vous pouvez en bénéficier sur un simple appel téléphonique. »**

Quelques points de vigilance à connaître

Tout d'abord, le fait que ces travaux soient financés par les aides de l'État ne présagent pas de leur qualité. **Avant toute prestation, les ménages doivent exiger systématiquement une visite technique du domicile par l'entreprise qui réalisera les travaux et un devis suffisamment détaillé.** D'une manière générale, les particuliers n'auront que rarement l'occasion de choisir le matériel installé.

Il se peut que celui-ci soit acheté en grande quantité par les sociétés afin de faire des économies d'échelle. Toutefois en passant par un artisan local, les politiques d'achat peuvent s'avérer différentes. Concernant les travaux d'isolation à 1 euro, ceux-ci ne prennent pas en compte l'ensemble des travaux annexes qui seront facturés en supplément (dépose de l'ancien isolant, nouveau parement...). **Le dispositif « Coup de Pouce » est bien cumulable avec les autres aides nationales.** Toutefois, dans certains cas précis, il se peut que la réalisation de ces travaux ne permettent plus l'accès à d'autres aides (par exemple celles conditionnées à un bouquet de travaux ou une performance énergétique minimum).

Les démarches administratives et juridiques

Beaucoup de sociétés profitent de ces nouvelles aides financières et de l'engouement qu'elles génèrent auprès de la population pour avoir des pratiques commerciales abusives (envoi de courriers, harcèlement téléphonique, annonces sur internet...). Le site web de la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes ([DGCCRF](#)) met à disposition des informations utiles sur ces pratiques douteuses. Il est également possible de faire une réclamation en ligne pour un différend avec une entreprise RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) sur la rubrique dédiée du [site national de FAIRE.fr](#). Par ailleurs, [le site Bloctel](#) propose de s'inscrire sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique (gratuite pour les consommateurs).

En savoir plus :

[Site du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire](#) - liste des sociétés éligibles aux aides « Coup de pouce »
[Site Ademe](#)
[Site web Espace Info Energie Pays de la Loire](#)

Contact :

Sabrina POIRIER - 02 43 28 47 93 - eie72@lemans.fr

A propos

L'Espace Info Énergie porte une mission de service public indépendant, objectif et gratuit. Les conseillers Info Énergie accompagnent gratuitement les particuliers sur la construction, la rénovation de leur logement, les modes de chauffage ou encore les énergies renouvelables. Sur le département de la Sarthe, 1 structure organise régulièrement des animations de conseil et de sensibilisation : ateliers pratiques, visites de logements performants, balades thermiques, forums et salons ...

Pour échanger avec un conseiller Info Energie des permanences téléphoniques et physiques sont prévues :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h : 02 43 28 47 93. Sur rendez-vous du lundi au vendredi de 13h à 17h. **Un site web régional** est à disposition des particuliers pour en savoir plus sur la thématique de la rénovation énergétique. Une prise de rendez-vous en ligne est également possible. [Site web Espace Info Energie Pays de la Loire](#)